

Ça se passe

à Varennes



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL N° 5 – JUILLET 2022

L'édito du Maire



Chères Varennoises, Chers Varennois,

La parution du bulletin communal est un moment important dans la vie du village. Il permet à chacun d'être informé sur les nouvelles réalisations et de lever des doutes ou de répondre aux interrogations.

Comme vous allez le constater dans les pages qui suivent, des projets concrets ont vu le jour et je m'en réjouis. La nouvelle aire de jeux, la vidéoprotection, le panneau d'informations et le démarrage de la réfection des trottoirs vont augmenter notre attractivité et le bien être de chacun. Je rappelle que tous ces travaux annoncés depuis longtemps avaient pris du retard à cause de la conjoncture actuelle.

Un diagnostic complet du réseau d'eau est en cours. Pour l'instant, quatre fuites ont été trouvées, ce qui a déjà permis de baisser la consommation journalière de 200 à 130m³. Nous pourrions ainsi voir venir la saison sèche plus sereinement.

Une deuxième famille ukrainienne vient d'arriver (une maman et sa fille de 10 ans). Elle est prise en charge par l'A.M.I.E. Je remercie tous ceux qui contribuent à leur accueil et leur intégration.

Nous sommes souvent interpellés sur la propreté de Varennes. Il est vrai que tout n'est pas parfait, mais je tiens à rappeler certains faits. Il y a 9 ha de pelouse et 13 km de trottoirs et caniveaux à entretenir, et les conditions météo de cette année sont extrêmement poussantes. Nous avons la malchance d'avoir un agent en arrêt longue maladie que nous rémunérons et que nous ne pouvons donc pas remplacer. De plus, depuis deux ans, nous ne pouvons plus utiliser le Roundup pour désherber trottoirs et caniveaux, ce qui fait perdre beaucoup de temps, l'arrachage mécanique étant plus chronophage. Nous demandons beaucoup à nos agents qui ont cette année l'entretien du collège en plus. Ils ont refait deux appartements communaux, un terrain de boules au camping, et effectué d'autres travaux artisanaux. Je remercie tout le personnel pour le travail accompli et leur apporte mon soutien.

Je félicite la commission communication, avec Michel Godard à sa tête, pour la qualité de cette nouvelle parution.

Bon été et bonnes vacances

Philippe Fosseprez

Sommaire

• Édito du Maire	1
• Quelques échos du conseil municipal	2
• Comptes administratifs, budgets prévisionnels et subventions aux associations	3
• Dons pour l'Ukraine, un bel élan de générosité	4
• Les écoliers ont planté des arbres en forêt	5
• Les affouages	5
• Réouverture du musée et du camping	6
• Les aires de jeu sont installées	7
• Mise en place de la vidéoprotection	8
• et d'un panneau d'informations municipales	9
• Peindre avec les Amis des Arts	9
• La page des associations sportives	10
• Pâques : décorations et chasse aux œufs	11
• Fête de fin d'année scolaire à l'école primaire	11
• Vie pratique	12

Quelques échos du conseil

Le 11 janvier

- Parmi les questions à l'ordre du jour, figurait le remplacement de Sonia Guilhen, dont la démission a été actée par la préfecture, à la fonction de deuxième adjoint et aux responsabilités qu'elle occupait au sein de plusieurs commissions municipales. C'est Marie Thilly, candidate pour la remplacer, qui a été élue à l'unanimité. Elle aura en charge la forêt communale et sera déléguée communautaire à la Codecom.
- Par ailleurs, Philippe Fosseprez a remercié Eric Jacquemin pour son implication au sein du Centre communal d'action sociale, mais a regretté sa démission. Marie Thilly a accepté de le remplacer et a été élue à l'unanimité
- S'agissant de la maison de retraite, Loïc Taboureaux s'est proposé de remplacer Sonia Guilhen au sein du conseil d'administration de l'Ehpad. Il a été élu à l'unanimité.
- Le conseil a décidé de doter la commune d'un panneau d'information électronique. Il devrait être installé sur le trottoir au niveau de l'agence du Crédit Agricole afin d'être visible par le plus grand nombre.
- Le conseil a voté à l'unanimité le projet de rachat des bâtiments de la CTA par la commune pour un montant de 550 000 euros. L'entreprise prendra à sa charge les frais notariaux, les impôts fonciers et les assurances. Cette opération permettra à la CTA de disposer de la trésorerie nécessaire au maintien de son activité. L'emprunt contracté par la commune pour ce rachat sera couvert par le remboursement de la dette sur 12 ans.
- La commune a été sollicitée par le collège Jean Babin en vue d'une subvention permettant un séjour de neige pour une classe de 4^{ème}, dont 9 jeunes de Varennes. Le conseil a voté à l'unanimité un budget de 50 euros par enfant..

Le 16 février

- Afin de pouvoir permettre la réimplantation de l'EHPAD à l'entrée de Varennes, le conseil a approuvé le projet de modification de la carte communale à l'unanimité.
- Les dépenses prévues pour l'accessibilité à la mairie et dans l'ancienne perception s'élèvent à 14 920 €, dont 60% de subventions. Elles ont été votées à l'unanimité. L'ancienne perception accueillera l'ADMR prochainement.
- S'agissant du camping, le conseil a voté la réfection de la toiture des sanitaires et l'aménagement de l'ancien accueil, qui pourra être loué. Le coût des travaux (51 911,65 € HT) bénéficie également d'une subvention de 60 %.
- La réfection des trottoirs de la commune va s'échelonner sur 4 ans. Le conseil a validé l'ordre chronologique dans lequel s'effectueront les travaux.
- Afin de participer au financement du projet de reconstruction du collège-École des Savoirs (site Jean Babin), Philippe Fosseprez a proposé une aide de 150 000 € à la Codecom, maître d'ouvrage du projet.

Le 30 mars

- Le point principal à l'ordre du jour de ce conseil a été l'examen des comptes de gestion et administratifs de l'année 2021. Ils ont été votés à l'unanimité, ainsi que le budget prévisionnel pour 2022 (voir page suivante).
Parmi les autres questions à l'ordre du jour :
- Les responsables de la commission « cimetière », Delphine Périn et Loïc Taboureaux, ont dépoussiéré et mis à jour le règlement intérieur du cimetière : le document, disponible en mairie, sera désormais remis à chaque famille concernée par l'inhumation d'un de leurs proches.
- Travaux en perspective à la maison médicale : afin d'accueillir la patientèle dans de meilleures conditions, plusieurs réaménagements sont à l'étude, dont le local des infirmières. Par ailleurs, la pharmacie va se doter d'un espace pour préparer les piluliers destinés aux résidents de l'Ehpad.
- Soutien à l'Ukraine (voir page 4)

Le 23 mai

- Le premier point abordé a été l'adoption des propositions des subventions accordées aux associations locales. Une dotation totale de 3 740 € a été ainsi répartie entre 15 associations (voir page suivante)
- L'estimation des coûts de réfection des trottoirs (voir compte-rendu du conseil municipal du 16 février) de la rue Neuve, ainsi que celles du Pont, de Saint-Jean et du Collège a été présentée par Denis Drouet. Le montant des travaux pour ces 600 mètres de trottoirs pourrait s'élever à 150 000 € environ. Un dossier de demande subvention de 15 € du mètre linéaire sera déposé à la Codecom et au Département de la Meuse pour le financement du raccordement des caniveaux. Mais l'essentiel de la dépense sera à la charge de la commune, qui, rappelons-le, possède plus de 13 km de trottoirs et de bordures.
- S'agissant du camping, il a été proposé que les propriétaires des caravanes remisées à l'abri pendant la saison hivernale, supportent le coût de leur déplacement effectué par les employés communaux. Le conseil a voté à l'unanimité le tarif de 30 € pour chaque déplacement à l'ouverture et à la fermeture, et 50 € pour un déplacement pendant leur séjour.

Comptes administratifs

	Fonctionnement (euros)		Investissement (euros)	
	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit
Budget principal				
Commune	1 538 777			35 208
Budgets annexes				
Camping	56 493		5 746	
Maison médicale	271 115		72	
Service des eaux		66 855	5 004	
Assainissement	36 855		156 746	
Lotissement La Reulette				222 728
Banque postale	64 595		11 037	
Espace funéraire	27 747		16 751	
Zone commerciale	31 234			138 836

Emprunts :

Comme l'année dernière, la commune reste peu endettée. Aucun emprunt n'a été sollicité en 2021. Celui contracté pour Carrefour en 2014 se terminera en 2031 (annuité de 34 170 €) et celui pour le service des eaux contracté en 2008 se terminera en 2027 (annuité de 18 699 €).

Budgets prévisionnels

	Fonctionnement (euros)		Investissement (euros)	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Budget principal				
Commune	2 292 770	2 214 069	2 022 450	2 022 408
Budgets annexes				
Camping	97 493	97 146	52 792	50 000
Maison médicale	309 115	127 450	101 772	78 050
Service des eaux	159 521	156 709	31 370	26 241
Assainissement	141 037	137 987	197 232	34 107
Lotissement La Reulette	223 748	222 748	222 738	222 738
Banque postale	76 145	2 400	11 028	2 000
Espace funéraire	42 138	10 008	24 259	7 640
Zone commerciale	58 640	28 957	304 641	303 476

Subventions aux associations

Les subventions versées aux associations locales ont fait l'objet, par la commission municipale créée le 16 février et votée à l'unanimité, d'un examen pour contrôler leur cohérence.

Les Amis des Arts de l'Argonne :	100 €	Argonnescence :	150 €
Les Amis d'Argonne :	200 €	Bouge à Varennes :	100 €
Football club de Varennes :	400 €	Les Amis de Saint-Antoine :	100 €
Bibliothèque Lire en l'Aire :	360 €	Les Restos du Cœur :	300 €
Terres d'Argonne :	150 €	Comité des Fêtes :	200 €
Union sportive Meuse-Argonne :	1 150 €	Les Anciens d'AFN :	100 €
Association Billard de Varennes :	150 €	Nat'Argonne :	30 €
Amicale des Sapeurs-Pompier :	250 €		

Concernant les associations sportives, il a été tenu compte du nombre d'adhérents et de leur âge (15 € par adulte varennois et 33 € par jeune varennois de moins de 18 ans).

Il faut noter que certaines associations bénéficient d'installations ou de locaux mis gratuitement à leur disposition. Les charges de fonctionnement (eau, électricité, chauffage..) sont assurées par la commune.

Par ailleurs, quelques associations à rayonnement communautaire bénéficient également de subventions attribuées par la Communauté de communes Argonne-Meuse.

Dons pour l'Ukraine : un bel élan de générosité



Au début du mois de mars, la municipalité a répondu à l'appel national aux dons destinés à l'Ukraine.

De nombreuses familles varennoises et alentours ont apporté vêtements, produits d'hygiène et de premiers secours. Avec la Protection Civile et plusieurs bénévoles, plus de 150 colis ont été ainsi récoltés (35 m³), puis centralisés à Verdun, regroupés ensuite à Strasbourg pour être acheminés à

la frontière polonaise et répartis sur place aux organisations caritatives.



La mairie aux couleurs de l'Ukraine

En passant devant la mairie, on peut voir, entre les drapeaux de la France et de l'Europe, celui de l'Ukraine. Un symbole fort du soutien de la municipalité et de la population varennoise à ce pays dévasté par la guerre.



Accueil d'une famille ukrainienne

En même temps, la municipalité a mis un logement communal vacant à la disposition d'une famille ukrainienne. Là encore, la population a répondu présente en proposant meubles, linge, vaisselle. Il restait encore quelques appareils électro ménagers à installer que la commune a pris à sa charge.

Cette famille, originaire du Dombass, est arrivée le 11 avril et tout était prêt pour l'accueillir.

Émilie Cariou, alors députée de la Meuse, avait émis le vœu de la rencontrer. Avec Philippe Fosseprez, et l'interprète Irina Bilokon, tous trois ont pu dialoguer longuement avec les réfugiés et se faire expliquer leur situation. La question du jour portait sur la rentrée scolaire de leur fille Asya au collège Jean Babin. La nouvelle élève a été accueillie avec beaucoup de bienveillance. Elle avait d'ailleurs déjà pu, à la fin des vacances de printemps, nouer des liens avec les jeunes de son âge. Les autres enfants, plus âgés, et les deux neveux, ayant fui avec leur tante, désirent s'intégrer au plus vite, ayant pour deux d'entre eux une expérience professionnelle dans le bâtiment.

Lors de la discussion, des pistes ont été évoquées : Philippe Fosseprez a pris des contacts, Émilie Cariou a pris tous les renseignements pour accélérer les choses et Irina a complété la description de la situation, car les familles réfugiées aimeraient bien rentrer dans leur pays, mais sont conscientes que le conflit risque de durer.

Reconnaissantes envers la France de son accueil et des aides sociales qui n'existent pas en Ukraine, elles souhaitent vivement retrouver du travail pour recouvrer une autonomie financière et ne pas rester à la charge de la France.

La générosité des Varennois (merci à ux) et de la commune s'est également manifestée par des dons en argent qui ont permis à cette famille de subvenir à quelques dépenses de nécessité.

C'est l'association A.M.I.E. (Association Meusienne d'Information et d'Ente aide) à Belleville-sur-Meuse qui est l'intervenant social en contact avec la mairie.



De gauche à droite : Irina, le fils le plus jeune (Aleksandra), un neveu (Jaroslaw), leur fille ainée (Lilia), la maman (Elkatarina), leur fille (Asya), un autre neveu (Wladislaw), Émilie Cariou et Philippe Fosseprez

Les écoliers ont planté une forêt d'arbres



Ils racontent

Au mois de janvier, nous avons planté plusieurs essences d'arbres à l'arboretum, où le scolyte avait fait des ravages dans les épicéas, et au Champ de tir, pour remplacer des arbres attaqués par la chalarose, un champignon qui s'attaque aux feuillus.

Tous les élèves de l'école, des TPS aux CM2, ont participé à ce projet proposé par des spécialistes forestiers de l'ONF.

En amont, quelques parents, pour

certains accompagnés de leurs enfants, étaient venus creuser des trous pour pouvoir planter plus facilement les arbres car la terre était dure et certains enfants étaient très jeunes.



Nous sommes contents d'avoir contribué à la reforestation de la forêt d'Argonne mais nous sommes conscients de n'avoir replanté qu'une petite partie de cette immense forêt. C'était une belle expérience mais nous sommes partagés : d'un côté nous avons envie de replanter des arbres mais de l'autre, cela signifie que le scolyte s'en prend encore aux arbres.

L'an prochain (et pendant nos vacances), nous irons voir les arbres que nous avons plantés afin de nous assurer qu'ils sont en bonne santé.



Nous remercions les parents qui nous ont prêté main forte lors de cette expérience. Qui sait, peut-être que dans cinquante ans, nous arpenterons notre belle forêt avec nos petits-enfants et nous leur dirons : « C'est nous qui avons planté ces arbres en 2022 ! »

Chers lecteurs, chères lectrices, nous vous invitons à visiter la forêt et à en prendre soin.

Les affouages : saison 2021/2022

L'affouage est un droit donné par le code forestier qui permet à une commune de réserver une partie des bois de sa forêt aux habitants pour le chauffage de leur habitation.

La forêt communale de Varennes couvre 472 hectares et elle constitue un revenu non négligeable pour la commune qui est aidée, pour sa gestion, par l'ONF (Office national des forêts), représentée par Thierry Berthélémy. C'est lui qui détermine les arbres à réserver aux affouagistes et qui est chargé des ventes de bois aux forestiers professionnels

Cette année, certains arbres à couper étaient des arbres fraîchement tombés à la suite de nombreux coups de vent, ou devant être abattus pour laisser la place aux autres afin de se développer. Les arbres à couper se trouvaient sur le chemin des abris du Kronprinz et un peu après celui-ci, sur le haut du chemin de grande randonnée, le GR 14, sous la route du Four de Paris. Cet hiver, 17 affouagistes ont demandé à bénéficier de ce droit en demandant une ou plusieurs parts, une part représentant 12 stères, soit 12 m³ de bois. En tout, ce sont 348 stères de bois qui ont été vendus.

En 2021, la forêt a rapporté 55 970 € à la commune : 9 936 € de location de chasse, 2 234 € d'affouages et 43 800 € de coupes à des forestiers professionnels.

Concernant la saison 2022/2023, les inscriptions des affouagistes se feront fin septembre et le tirage au sort des parts fin octobre.



Réouverture du musée d'Argonne



Après six mois de fermeture et au vu de l'état de vétusté de certaines parties du bâtiment, de nombreuses heures de nettoyage ont été effectuées par les employés communaux et les membres de la commission musée afin d'être prêt pour le 16 avril, jour de réouverture. C'est Isabelle Gambini qui assure l'accueil des visiteurs.

Si la fréquentation a été plutôt timide en ces premiers week-ends de printemps, plusieurs groupes de visiteurs ayant réservé depuis quelques mois, notamment des scolaires avec leurs enseignants, ont pu être guidés par Michel Godard qui leur a commenté les trois grands thèmes principaux présentés au musée.

C'est ainsi que le 28 avril dernier, les élèves des grandes classes de l'école primaire ont pu se faire expliquer l'arrestation du roi Louis XVI grâce au plan relief de Varennes en 1791, les activités artisanales argon-



naïses aujourd'hui disparues et dans la grande salle du rez-de-chaussée, l'exposition consacrée à la Première Guerre mondiale.

D'abord avec Nicolas Joly (CM1 et CM2), puis avec Françoise Bentz (CE1 et CE2), et Lyne Deroche (CP et CE1), les jeunes ont pu visionner le diaporama en 3D sur la guerre de 14/18, écouter les explications de leur maîtresse sur les vieux outils agraires du temps jadis, admirer les maquettes de la reine Marie-Antoinette, et pour les plus hardis (presque tous), grimper sur la Jeep, un véhicule datant de la Deuxième Guerre mondiale.

Rappelons que le musée est ouvert tous les jours de 14 à 18 heures en juillet et août, et ensuite, seulement les week-ends jusqu'à la Toussaint aux mêmes horaires.

et du camping

15 avril 2022, top départ pour l'ouverture de notre charmant camping « Le Paquis ». Marcel et Rosa étaient prêts pour accueillir nos premiers et fidèles campeurs. Auparavant, les employés communaux avaient dû jongler avec la météo pour préparer les espaces verts et effectuer



les nombreuses réparations conséquentes à la période hivernale. Le grand nettoyage du bloc sanitaire ainsi que des caravanes a été assuré par Angélique, qui cette année s'occupera de la partie entretien. Afin de répondre aux besoins exprimés par les vacanciers et par Marcel, la commune a fait changer tous les disjoncteurs des boîtiers extérieurs pour augmenter l'ampérage. Une boîte à livre a été mise en place, un nouvel ordinateur a remplacé l'ancien devenu obsolète, et prochainement, un boulodrome ainsi qu'un barbecue seront installés.

Par ailleurs, le toit du bloc sanitaire fera peau neuve pour la saison 2023.

Concernant les tarifs, une taxe de séjour au bénéfice de la Codecom, fixée à 0.20€ par nuitée et par adulte, a été appliquée à partir de cette année et la forte augmentation sur les énergies (électricité et gaz) a été répercutée dans le forfait électricité.

Chers vacanciers qui venez chercher dans notre beau camping la tranquillité de notre campagne, nous vous souhaitons de bien profiter des activités et des visites qui vous sont proposées : notre marché dominical de produits locaux tous les 1^{er} et 3^{ème} dimanches de chaque mois, le musée et bien d'autres sites sans oublier nos circuits de randonnées ainsi que le GR14 qui vous plongera dans notre apaisante forêt d'Argonne.

Les aires de jeux sont installées !

Deux inaugurations le 8 juin

Tout d'abord celle du « Street workout », projet porté par Corentin Darteville dans le cadre de « *Ma fameuse idée* », et retenu parmi les lauréats. Le jeune étudiant varennois avait proposé l'installation d'un espace de loisirs sportifs destiné à tous. Il a été soutenu à hauteur de 8 000 € par le Conseil départemental de la Meuse.

L'autre inauguration a été celle des aires de jeux, projet porté cette fois par le Conseil municipal et qui s'intègre parfaitement à celui de Corentin. Un projet, comme l'a précisé Philippe Fosseppez, qui va dans le sens de la politique d'attractivité de la commune et du "vivre ensemble", l'important étant de faire ressortir les jeunes et leurs parents afin qu'ils délaissent un peu leurs écrans et qu'ils recréent du lien social. L'emplacement choisi pour ces installations est également important. Sa proximité avec le stade et la future école de savoirs regroupant l'école primaire et le collège, qui sera inaugurée début 2024, permettra son utilisation par les élèves et les différentes associations sportives.



Déjà un véritable succès

Au vu de la fréquentation qui n'a pas attendu l'inauguration, ni même la fin des travaux, il y avait une réelle attente et c'est déjà un véritable succès. Presque tous les enfants de Varennes et des environs avaient déjà testé les installations.



Dans son allocution, Philippe Fosseppez a tenu à remercier le Département pour avoir su fédérer de nombreux Meusiens autour de son projet de Budget participatif, permettant à tout citoyen de faire naître ses idées pour participer autrement à la vie de sa collectivité. Il a également remercié les entreprises, toutes meusiennes, qui ont réalisé les travaux pour la conception, les travaux de terrassement, la fourniture et la pose des aménagements et du mobilier urbain.



Rappelons que deux autres projets avaient été retenus dans le cadre du Budget participatif : l'installation de bornes musicales dans les trois établissements de l'Ehpad d'Argonne et le financement d'un minibus pour l'Union sportive Argonne-Meuse.

Coût total des installations : 174 822 € financées par

la commune	69 210 €
l'État (DETR)	35 895 €
la Région	52 807 €
le Département	8 910 €
Ma fameuse idée	8 000 €

Le ruban d'inauguration tenu par deux enfants a été coupé par Corentin, entouré des élus locaux et départementaux, ainsi que du président du Conseil départemental Jérôme Dumont.

Mise en place de la vidéoprotection...

C'était l'un des engagements annoncés par l'équipe municipale en mars 2020 pour mieux vous protéger

Pour la sécurité dans notre commune, rappelons que cette installation avait fait de partie, pour les élections municipales, des projets réalisables sur les 6 années de mandature. Après la notification de la préfecture du 29 juin 2021 donnant son autorisation pour sa mise en place, la solution proposée par la société Quonex Alsatel a été votée à l'unanimité par les conseillers municipaux (délibération du 30 octobre 2021). Elle comprend la fourniture et l'installation du matériel, toutes les prestations d'accompagnement, d'expertises, de maquettage, de déploiement et de formation permettant sa mise en place.

Comment ça marche ?

Installées à des endroits permettant l'observation des principaux points choisis dans la commune, à côté des caméras, des antennes convergent vers deux récepteurs, l'un situé sur la toiture de l'église, l'autre sur celle de la mairie où les images sont collectées et stockées en informatique en vue d'une éventuelle consultation. Celle-ci s'effectuera à la mairie où un ordinateur exclusivement dédié a été spécialement installé. Son accès est restreint, sécurisé et uniquement accessible aux utilisateurs autorisés.



Quelles sont les dispositions légales ?

Les panneaux indiquant que la ville est placée sous vidéo protection sont installés à chaque entrée de Varennes. Ils comportent un pictogramme représentant une caméra et précisent les articles de loi et décrets relatifs au droit d'accès aux images.

Le terme de **vidéoprotection** ne doit pas être confondu avec celui de **vidéosurveillance** qui s'applique aux endroits privés. La vidéoprotection s'applique aux systèmes installés dans les endroits publics, tels que les rues, les gares. Elle est soumise à l'application de l'article 105 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Elle a été complétée par l'article 18 de la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011 d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure. Elle encadre les conditions de mise en œuvre du système, la transmission et l'enregistrement d'images prises sur la voie publique. Elle précise les obligations régissant le droit d'accès des données personnelles enregistrées, notamment pour la signalisation des emplacements concernés, la durée de conservation des images, l'information sur l'usage des enregistrements.

Où sont placées les caméras ?

Les huit emplacements sont les suivants :

- en face du musée à l'entrée de Varennes,
- face à Auto-pneus aux Vignes des Côtes,
- le long de la rue Neuve,
- en face du Grand Monarque,
- en face de l'aire de jeux à côté du collège,
- à proximité du cimetière,
- en haut de la rue de la Ferrée,
- dans le bas de la rue de Verdun



Combien ça coûte ?

La dépense totale s'élève à 88 497 €. Elle a été subventionnée par la DETR (dotation de l'État aux territoires ruraux) et par la Région Grand Est, le tout à hauteur de 80 %.

.. et d'un panneau d'informations municipales

C'était aussi un engagement annoncé pour mieux vous informer

Le panneau électronique à double face a été installé sur le trottoir de la place de l'église et permet une visibilité optimale des informations (textes, graphique, vidéo...). À la mairie, et à partir d'un ordinateur, les messages sont enregistrés et visualisés tels qu'ils apparaissent sur le panneau. Ils passent en boucle et sont diffusés en temps choisis selon les moments de la journée et ainsi ciblent le public à qui la commune souhaite s'adresser : mamans aux heures de sortie des écoles, annonces de manifestations diverses, conseils de prudence en cas d'intempéries ou de travaux,... Avant diffusion et validation par le maire ou une personne désignée par lui, l'enregistrement des messages est réalisé à la mairie sur un ordinateur dédié avec un code d'accès confidentiel.

Grâce à la technologie LED, la consommation électrique est très faible. Les diodes ont une durée de vie moyenne de 100 000 heures. C'est l'entreprise Signaux Girod à Bellefontaine (Jura), qui a fourni ce nouveau mobilier urbain et qui en assurera la maintenance. La dépense engagée par la commune est de 17 990 €



Peindre en musique avec les Amis des Arts



Louis XVI représentée à la manière des grands peintres.

Plus d'une centaine de tableaux avaient été accrochés sous le chapiteau prêté pour l'occasion par la société de pêche varennoise.



Sous un soleil radieux, cette belle journée était rehaussée par la présence du portraitiste Elvis qui a caricaturé plus d'une tête, et du peintre franco-italien Maurizio (Art Moris de son nom d'artiste), installé sur le pont.

L'ambiance musicale était assurée par

l'accordéoniste Patricia Crolbois et la restauration par les bénévoles du comité des fêtes.

Nul doute que cette sympathique et conviviale manifestation se renouvellera l'année prochaine !

Renouant avec les journées peinture organisées dans les rues de Varennes depuis une vingtaine d'années par les Amis des Arts de l'Argonne, et interrompues pour cause de pandémie, l'association a enregistré un beau succès pour celle qui s'est déroulée le 12 juin dernier et qui a permis la présence de nombreux visiteurs de Varennes et alentour.

Récemment installés dans leur nouvel atelier de la rue des Juifs à Varennes (au 1^{er} étage de l'école primaire) les artistes amateurs ont investi la place de l'Église pour peindre sur le motif et exposer leurs œuvres, et notamment celles de la tour



Du côté des associations sportives

La fin de saison à l'USAM...

En mai, l'USAM a rassemblé environ 230 personnes lors de sa soirée Disco à la salle polyvalente. Une bonne soirée dans laquelle déguisements et bonnes ambiances étaient au rendez-vous après avoir été privées de ce genre de moment lors du COVID.



En Juin, nos handballeurs se sont présentés aux finales de Coupe de Meuse avec deux équipes : Après une très belle prestation digne de championnes, les U15F ont été défaits d'un tout petit but par l'équipe d'Étain tandis que les seniors garçons ont réalisé une remontée extraordinaire avec détermination face à Vigneulles pour remporter la Coupe de Meuse.



...et au Football club varennois

Pour cette saison, le FCV comptait 49 licenciés. Les entraînements se sont déroulés les mercredis et vendredis sous la conduite de David Le Budet, Sébastien Périn, Christophe Conti et Philippe Blard. L'équipe U13 (benjamins) s'est classée 4^{ème} dans le groupe D3 et l'équipe U15 (minimes) de l'entente Thierville-Varennes également 4^{ème} dans le groupe D2. Nos joueurs U7 (biberons) et U9 (débutants) ont également pris plaisir lors des différents plateaux. Les inscriptions pour la nouvelle saison sont déjà ouvertes.

Les équipes U 13
et U 9
à l'entraînement



Week end à Clairefontaine.

Les 5 et 6 mars, Delphine Périn, la vice-présidente du FCV, a eu la joie d'être invitée par le District Meuse et la Ligue Grand Est à un week-end sur le prestigieux site de Clairefontaine en remerciements de son action envers les bénévoles de moins de 5 ans d'ancienneté qui se sont investis pour leur club.

Centre d'excellence du football français, le Centre technique national de Clairefontaine (Yvelines) a pour mission, entre autres, l'accueil des sélections nationales et des personnalités du monde du football, la formation d'entraîneurs, des préparateurs physiques et des gardiens de buts.



Trophée de la Paix



Les 4 et 5 juin, les équipes U9 et U13 ont participé au trophée de la Paix à Verdun.

À gauche, l'équipe U9, avec David Le Budet, président du FCV, et à droite, l'équipe U13, avec Sébastien Périn, son entraîneur principal.

Saurez-vous reconnaître nos joueurs ?

Pâques : décorations et chasse aux œufs

Sur la lancée des belles décorations de Noël, Jean-Claude, Joëlle, Françoise et Loïc ont confectionnés œufs, poules, lapins et autres personnages traditionnels qu'ils ont installés avant Pâques à différents endroits dans Varennes. Félicitations pour cette excellente initiative appréciée par petits et grands.



En même temps, le lundi de Pâques 18 avril, le comité des fêtes avait convié les enfants à une chasse aux œufs. Le soleil était au rendez-vous pour cet après-midi convivial et les petits chasseurs ont été ravis de trouver, quelquefois avec l'aide de leurs parents, chocolats, friandises et petites surprises au bord du chemin de Boureuilles.



Fête des écoles le 1^{er} juillet

Pour clore l'année, les élèves de l'école de Varennes, 105 élèves, ont présenté à tour de rôle un joli spectacle de fin d'année à la salle polyvalente, autour duquel se sont retrouvés familles et amis. Un vrai moment convivial !

Pour commencer, les maternelles, avec la classe de Mme Lallemand, ont dansé sur *La ronde des légumes*, puis sur *Vole, vole papillon*, un très joli moment pour ces p'tits bouts !



Ensuite, les élèves de Mme Coyen ont réalisé de jolies chorégraphies sur *Copains du Monde*, des *Enfantastiques*, et *Imagine*, de John Lenon. Deux belles chansons qui font réfléchir sur le monde actuel...

La classe de Mme Deroche a interprété *Le corbeau et le renard*, puis a chanté *Le rap des doubles* et a dansé sur la chanson *Les enfants du monde* du groupe La Green Team, qui explique qu'il faut protéger la planète. Un beau message également !



Les élèves de Mme Bentz ont chanté deux chansons sur le thème marin : *Sataniclès* et *Le pirate bang bang*.

Quant aux plus grands, ils ont pris beaucoup de plaisir à chanter *Pour louer l'école*, suivi de *Santiano*, vêtus de marinières et accompagnés à la guitare par leur maître, Mr Joly.



Puis, en hommage à Mr Vic, titulaire mobile rattaché à l'école et décédé au cours de l'année, tous les élèves sont montés sur scène et ont chanté *La mouche*, chanson qu'il avait apprise à ses élèves.

Ensuite, les enseignants ont surpris l'assistance en dansant sur *Yesh li chaver*, une très belle surprise pour clôturer ce joli spectacle !

Et pour finir, l'école et les délégués de parents d'élèves ont offert l'apéritif à tous avant de partager un bon moment de convivialité autour d'un buffet préparé par Éric Jacquemin, servi et organisé par les parents d'élèves. Au total, il y avait 110 adultes et 50 enfants pour le repas. L'ambiance musicale était assurée par DJ Rony.

Après deux années de restrictions sanitaires, tout le monde était heureux de se retrouver pour pouvoir fêter d'une si belle façon la fin de l'année scolaire.

Vie pratique

État civil du 1^{er} janvier au 30 juin 2022

Naissances :

Kenny d'Alexis Borosko le 21 janvier

Décès (habitants de Varennes) :

Anne-Marie Barthe, veuve Payen, le 5 mai

Autres décès (à la maison de retraite)

Gilberte Humbert, veuve Thiébaux, le 7 mars

Marie-Thérèse Vancauwelaert, veuve Ligony, le 14 mars

Huguette François, veuve Boudin, le 25 mars

Paule Maystrowski, le 7 avril

Pierre Obellianne, le 25 mai

Solange Leclerc, veuve Darthe, le 26 mai

Palmira Barbaglia, divorcée Gambini, le 11 juin

À vos agendas

Avec le comité des fêtes :

- Concours des maisons fleuries :
les inscriptions seront ouvertes mi-juillet
- Brocante rue de Tabur dimanche 28 août
- Fête de Saint-Nicolas (date à définir)

Avec Terres d'Argonne :

- Concert au profit des réfugiés ukrainiens
samedi 24 septembre à l'église

Avec la Codecom :

- Journée des associations salle polyvalente le samedi 3 septembre



Bon à savoir !

Associations varennoises, pour annoncer vos manifestations, veuillez contacter l'équipe de rédaction du bulletin municipal. Le prochain numéro paraîtra en janvier 2023

*Le rendez-vous des enfants
de 4 à 12 ans,
revient !*

CENTRE DE LOISIRS

du 1^{er} au 19 août 2022

10h – 12h et 13h30 – 17h30

Garderie à partir de 9h et jusqu'à 18h

Inscriptions et paiement auprès de la
mairie de Varennes-en-Argonne
avant le mercredi 20 juillet

Important : Vous munir des bons de la CAF

Tarif par semaine et par enfant :

- 51 € si le quotient familial est inférieur à 500 €
- 53 € s'il est compris entre 500 et 700 €
- 55 € s'il est supérieur à 700 €

Tarif du repas tiré du sac :

- 5 € par semaine

Tarif des sorties :

- mercredi 3 août : cinéma à Verdun = 10 €
- mercredi 10 août : piscine et accrobranche à
Sainte-Ménéhould = 10 €
- mercredi 16 août : Aqualibi (parc aquatique près
de Bruxelles) = 20 €

A l'attention des parents !

Le centre de loisirs est payable d'avance à la mairie,
et sans règlement de votre part, vos enfants ne
pourront pas participer au centre de loisir.

Les animateurs sont : Sébastien, Marina, Jean-
Baptiste, Emma.

Le jardin partagé

Il a repris son activité depuis le mois d'avril. N'hésitez pas à venir le découvrir et nous rejoindre les dimanches après-midi à partir de 14h. Si cela vous intéresse, veuillez vous signaler en mairie.



Ce présent numéro de "Ça se passe à Varennes" a été tiré à 400 exemplaires par Lefèvre Graphic à Verdun

Directeur de la publication : Philippe Fosseppez
Équipe de rédaction : Michel Godard, Élodie Krebs et Marie Thilly
Avec la participation d'Éric Jacquemin, Jean-Jacques Mayot,
Delphine Périn, Carine Thomas et Sandra Zeimet

Adresse : Hôtel de Ville 12, rue Louis XVI à Varennes-en-Argonne – Courriel : mairievarennesenargonne@wanadoo.fr – Téléphone : 03 29 80 71 01